

Les Échos de

Votre magazine municipal
Printemps 2023

n°78

La Montagne



**IL ÉTAIT
UNE FOIS
LA MONTAGNE**



Crédit photo : ©Pierre Fréor

VIE MUNICIPALE
25 000 € pour le
budget participatif
p. 5

SOLIDARITÉS
Le Centre Communal
d'Action Sociale
p. 10

CULTURES
Il était une fois La Montagne :
Histoire d'une commune ouvrière
p. 14

Cultivons les imaginaires !



En ces périodes mouvementées, plus que jamais il est nécessaire d'appréhender ensemble les enjeux écologiques et sociétaux auxquels nous sommes confrontés.

La culture est un vecteur pour partager des connaissances, des savoirs, pour porter un regard critique sur la société, pour imaginer des améliorations et des issues, pour explorer de nouvelles voies. L'expression artistique, par son langage propre, invite à réfléchir, s'émouvoir et s'exprimer sur le monde qui nous entoure. Bien au-delà du divertissement, la culture accueille nos divergences, se nourrit de nos intelligences pour tisser des liens communs.

Pour aller dans ce sens, la politique culturelle de la commune évolue pour devenir plus inclusive, développer les interventions « hors les murs », organiser des manifestations gratuites dans l'espace public pour que chacun y trouve sa place dans un esprit de convivialité.

Du 28 avril au 13 mai, la programmation de la quinzaine culturelle, « *Il était une fois La Montagne : Histoire d'une commune ouvrière* » nous plongera dans ce qui fait l'identité de notre commune et résonne tout à fait dans notre actualité : la culture ouvrière ! Au programme : expo photo, cinéma, conférence, concert, balade patrimoniale, théâtre...

La politique culturelle de notre équipe, c'est aussi de soutenir et d'accompagner les projets culturels associatifs, très riches sur notre territoire, et de créer des partenariats avec des artistes locaux. La culture, c'est également le CCAS qui propose régulièrement des sorties cinéma, théâtre, musique... Pour conclure, ouvrons les imaginaires par une question : l'arc a-t-il été inventé pour chasser ou pour faire de la musique ? Dans le doute, chers habitants de La Montagne, comme il est peu probable que vous alliez chasser avec un arc dans les jours qui viennent, profitez-en pour écouter ou jouer de la musique.

Cultivez-vous bien !
Valérie Le Trouher, adjointe aux Cultures
Fabien Gracia, Maire

SOMMAIRE

- | | | |
|-----------------------|--------------------------|--------------------------------------|
| 03-05 Vie municipale | 12-13 Environnement | 19 Expression des groupes politiques |
| 06-08 Citoyenneté | 14-16 Cultures | 20 Agenda |
| 09 Vie métropolitaine | 17 Vie associative | |
| 10-11 Solidarités | 18 Jeunesse et éducation | |

Les Échos de La Montagne – 3 300 exemplaires – **Directeur de la publication** : Fabien Gracia – **Rédaction collective** – **Photographies** : Ville de La Montagne sauf indication contraire – **Correspondance** : Les Échos de La Montagne – Hôtel de Ville – communication@ville-lamontagne.fr –

Conception, mise en pages : agencescoopcommunication – 13590 MEP – **Impression** : Imprimerie La Rochelaise (**labellisée Imprim'Vert**) – EDLM est imprimé sur du papier labellisé PEFC – **Diffusion** : Retz agir, association de réinsertion –



Dépôt légal : à parution

Rencontre de mi-mandat : les élus vous invitent !

Après trois ans de mandat, l'heure est au premier bilan. Quelles actions ont été mises en œuvre depuis 2020 pour la commune ? Quels sont les projets à venir ?

Pour répondre à ces questions, l'équipe municipale de La Montagne vous convie à la **rencontre de mi-mandat, mercredi 31 mai à 19h - salle Georges Brassens ! ■**

RÉUNION
PUBLIQUE

Les vœux de la Ville : par tous et pour tous !



LE 13 JANVIER DERNIER, L'ÉQUIPE MUNICIPALE A PU PRÉSENTER PHYSIQUEMENT SES VŒUX À LA POPULATION POUR LA 1^{RE} FOIS DU MANDAT.

Au cours de cette soirée placée sous le signe de la convivialité, les habitants ont été invités à participer à des cartes subjectives pour appréhender la Ville autrement, écrire leurs vœux et les partager afin d'échanger avec les autres participants. Tous ont été invités à se régaler du buffet du Carlam et ses gourmandises de différents pays. **Le Maire en a profité pour communiquer sur la façon dont l'écologie, la solidarité et la démocratie prennent forme dans l'action municipale.**

Les élus ont présenté quelques-unes des actions phares de 2023 :

- La reprise du jumelage avec l'accueil des Allemands de Stadtoldendorf du 18 au 20 mai 2023.
- La réhabilitation de la salle Aristide Briand, dont les travaux sont prévus en 2023 pour une livraison début 2024.

- L'ouverture du nouveau site internet et l'arrivée d'un panneau lumineux pour améliorer votre information.
- La poursuite des distributions alimentaires et des sorties culturelles pour les bénéficiaires du CCAS.
- L'inclusion des enfants à besoins particuliers à l'accueil de loisirs.
- La poursuite de la collaboration avec l'AJI, avec une convention renouvelée pour 3 ans.
- Le lancement de l'Atlas de la Biodiversité Communale.
- Le déploiement de panneaux photovoltaïques sur la médiathèque.
- Le soutien aux jardins partagés.
- Le 1^{er} budget participatif de 25 000 euros pour soutenir les projets portés par les citoyens.
- La quinzaine « Il était une fois La Montagne : histoire d'une commune ouvrière » fin avril, qui mettra en lumière la mémoire ouvrière de notre commune du 28 avril au 13 mai au travers d'expositions, conférences, ateliers...

Ce fut également l'occasion d'annoncer que la piscine intercommunale tant attendue verra bien le jour à Bouaye,

grâce au soutien de la Métropole. Le Conseil des Enfants a insisté lors de son discours pour que chacun fasse des efforts pour réduire son impact environnemental et que nous soyons solidaires les uns des autres.

De quoi bien entamer l'année 2023 ! ■



« Comme un arbre dans la ville »

C'est un clin d'œil à Maxime Leforestier, mais ce sont surtout 65 nouveaux arbres plantés sur le territoire de notre commune dans divers secteurs comme le lotissement des oiseaux, les parcs urbains, le Launay, le Complexe sportif et la place Similien Guérin. Un projet porté par l'équipe des agents des espaces verts, qui a pris soin de sélectionner des variétés adaptées à notre territoire, entre autres chêne des marais, arbre de Judée, merisier ou poirier d'ornement. Une volonté de renaturer la commune et surtout de s'adapter au dérèglement climatique. ■

Alexandra Sevestre
Adjointe Cadre de Vie,
Urbanisme et Économie locale



Hommage à Alain Trouillard

ALAIN TROUILLARD A ÉTÉ CHARGÉ DES AFFAIRES SOCIALES DE LA MONTAGNE DURANT TROIS MANDATS. IL S'EST IMPLIQUÉ AVEC TOUTE LA MAJORITÉ POLITIQUE DANS LE CCAS, LA FORMATION D'UN PÔLE PETITE ENFANCE ET LA CRÉATION D'UN PETIT LOTISSEMENT DESTINÉ AUX AÎNÉS AU GRAND PRÉ. IL NOUS A QUITTÉS LE 23 NOVEMBRE 2022.

Dès 1977, les Sœurs infirmières informèrent la commune qu'elles arrêtaient d'assurer les soins aux malades. Sous la présidence de René Guillard, maire de l'époque, Alain Trouillard est chargé de mettre en place une commission extramunicipale afin de porter un projet de Centre de Soins Municipal. Pour le réaliser, la municipalité s'engage dans une démarche résolument participative, invitant toutes les composantes de la société montagnarde à s'impliquer dans le projet.

C'est avec un brin d'amertume qu'Alain Trouillard nous livre le résumé d'une riche expérience :

« Le 28 mai 1980, la municipalité de La Montagne décide de municipaliser le Centre de Soins et d'en assurer la gestion. Une convention avec Saint-Jean-de-Boiseau concrétise le partenariat avec cette commune. Une commission extramunicipale, reprenant tous les participants à l'ancienne association du centre de soins, aura pour but d'être à la fois le garant des options fondamentales et l'animation en matière de Prévention du centre.

Et c'est dans cet esprit que le centre de soins a pris son régime de croisière :

- Mise en place de convention avec les mutuelles.
- Campagne de prévention collective et vaccination antitétanique de masse (plus de 100 personnes en septembre 79, avec le concours de la MSA).
- Soirée prévention à thème.

Le travail d'équipe, l'échange entre les différents centres de soins municipaux ou associatifs a permis une relation privilégiée avec les hôpitaux [...].

La relation avec les médecins est devenue plus facile et pour les infirmières et pour les malades. On peut dire que les centres de soins et le centre de La Montagne ont été comme un « aiguillon » dans le système de soins à domicile qui se cherchait. Les infirmières libérales ont commencé à s'organiser.

Chemin faisant, la santé s'est trouvée confrontée à la politique budgétaire conduisant à la réduction des déficits publics.

De plus, ce qui était un choix politique des années 70/80 – à savoir une meilleure santé passant par la prévention et une meilleure qualité de soins – ne l'était plus dans les années 90 ; à chaque époque ses priorités [...].

Le centre de soins restera longtemps dans la mémoire des Montagnards. » ■



25 000 € pour le 1^{er} budget participatif



LE PRINCIPE DU BUDGET PARTICIPATIF EST DE SOUTENIR DES PROJETS D'INTÉRÊT COLLECTIF PORTÉS PAR DES HABITANTS. NOUS SOMMES PERSUADÉS QUE CHACUNE PEUT CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE NOTRE CADRE DE VIE ET AU DYNAMISME DES QUARTIERS.

Pour choisir les projets qui seront réalisés, un jury de 15 personnes (cinq habitants volontaires, cinq habitants tirés au sort et cinq élus) se réunira courant avril pour une 1^{re} sélection des projets. Par la suite, ces projets seront étudiés par les services municipaux pour évaluer leur faisabilité technique. Le jury fera bien entendu un retour aux candidats non retenus, afin de leur en expliquer les raisons.

1. De mi-février à mi-avril, vous avez eu la possibilité de déposer des projets. Si vous n'en avez pas eu le temps, pas d'inquiétude, rendez-vous l'année prochaine !
2. À partir de juin, et tout l'été, vous aurez la possibilité de découvrir les projets retenus, ils seront exposés dans le hall du Chalet, visibles de l'extérieur. Vous pourrez ainsi donner votre avis soit via le site de la mairie, soit en remplissant un bulletin en mairie. Votre avis nous intéresse ! Dernier vote possible au forum des associations, lors duquel les porteurs de projet seront présents pour vous renseigner.
3. Le jury se réunira alors une dernière fois pour sélectionner les lauréats en fonction de trois éléments :
 - Le vote des habitants.
 - L'avis du jury.
 - Le respect de l'enveloppe totale de 25 000 €.
4. Et enfin : Rendez-vous aux Festoyennes, le 23 septembre pour découvrir les lauréats !



Nathalie Cerf, Conseillère municipale subdéléguée à la Citoyenneté et à la Démocratie locale

Budget participatif, comment ça fonctionne ?



Des équipements sportifs en accès libre

AVIS AUX AMATEURS DE LOISIRS SPORTIFS : LE TERRAIN SYNTHÉTIQUE ET LE TERRAIN EXTÉRIEUR DE TENNIS SONT DÉSORMAIS OUVERTS À TOUS

Par cette décision, nous défendons plusieurs idées :

- L'activité physique est une question de santé publique pour les enfants, les jeunes et les adultes ;
- Les installations sportives doivent profiter au plus grand nombre ;
- Les pratiques libres (hors associations) sont complémentaires (et non concurrentes) aux activités encadrées en club.

Les activités associatives et scolaires restent les usagers prioritaires sur leurs créneaux horaires, ainsi que les interventions d'entretien des équipements. De la même façon que sur le terrain de bosses, au skate park, au city stade, au site d'escalade, un règlement est affiché à l'entrée des équipements. Il précise que les utilisateurs sont responsables de leur pratique, doivent veiller à la propreté du site et respecter les interdictions suivantes : la consommation d'alcool, l'introduction sur le site de bouteilles en verre, d'animaux, de véhicules motorisés...

Cette ouverture est expérimentale, si des dégradations sont constatées, les équipements seront à nouveau fermés. ■

Sophie Mourlevat, adjointe aux Pratiques sportives.



PRENEZ GARDE AU DÉMARCHAGE !

Le démarchage n'est jamais effectué à l'initiative de la municipalité de La Montagne. Si les méthodes vous semblent intrusives ou abusives, vous pouvez prendre contact avec la police municipale : police.municipale@ville-lamontagne.fr



Les bons réflexes :

- Si vous le pouvez, vérifiez le nombre de personnes présentes avant d'ouvrir la porte (par le visiophone ou le judas).
- Ne laissez pas la ou les personne(s) entrer chez vous.
- Exigez la présentation d'une carte professionnelle.
- Ne signez rien avant d'avoir le devis en main.
- Ne versez pas d'argent, ne signez pas de chèque.
- En cas de doute, proposez d'appeler l'organisme professionnel auquel est rattaché le démarcheur.
- Si le vendeur se montre insistant ou menaçant, composez le 17 pour faire intervenir la police ou la gendarmerie.

Économie locale

Un nouveau départ pour la boucherie place du Grand Pré

« La Boucherie de vos envies », installée depuis mars 2022 place du Grand Pré, est l'unique boucherie-charcuterie de La Montagne. Après avoir connu un départ compliqué en raison d'un mauvais recrutement, aujourd'hui **c'est le jeune Montagnard Simon Alix qui vous accueille dans la boutique !**



Notre artisan vous propose des produits boucher, charcutier et traiteur de qualité et d'origine française.

Vous y trouverez notamment des viandes provenant de Bretagne et des Pays de la Loire, des volailles des Landes et saucissons de Corrèze. Profitez également des colis de viande et des grillades pour aborder l'arrivée des beaux jours ! Consommer chez les petits commerçants soutient l'économie locale et participe à faire dynamiser la commune. Besoin d'idées ou de conseils ? Simon est là pour répondre à vos envies et besoins. ■

i Mardi, mercredi, vendredi et samedi : 8h30-13h30 et 16h-19h
Jeudi : 8h30-13h



LUTTE CONTRE LES STATIONNEMENTS ABUSIFS

La municipalité, soucieuse du partage du stationnement public et de l'environnement, a chargé l'agent de police municipale de lutter contre les véhicules en stationnement abusif.

Ainsi, un véhicule signalé stationné plus de 7 jours consécutifs sur un même emplacement sera mis en fourrière aux frais du propriétaire qui devra également s'acquitter d'une amende. En 2022, c'est une vingtaine de voitures « ventouses » qui a été enlevée par la fourrière.



Des nouvelles de La Poste



Suite à notre récente rencontre avec les responsables de La Poste, voici les dernières informations.

La Poste n'est plus un service public. Elle appartient pour 66 % à la caisse des dépôts et 34 % à l'état. Elle se définit aujourd'hui comme une entreprise qui a, entre autres, quatre missions de service public :

- Le service universel postal.
- L'aménagement du territoire.
- Le transport et la distribution de la presse.
- L'accessibilité bancaire.

La Poste a donc une obligation de maintenir un service postal de proximité, mais pas l'obligation de maintenir un bureau de poste.

Au regard de la fréquentation en baisse du bureau de La Montagne (27 personnes par jour contre 37 en 2022), La Poste propose deux options :

- Poursuivre la baisse du nombre d'heures d'ouverture du bureau : 15h d'ouverture hebdomadaire à partir du 15 juin (contre 21h actuellement).
- Confier la mission à un commerçant déjà en place, avec un service accessible sur son amplitude horaire. Le choix nous « appartient »...

Dans tous les cas, pour les opérations qui ne sont pas possibles à La Montagne, les usagers devront se rendre au bureau de poste de Bouguenais. ■

Nathalie Cerf, Conseillère municipale déléguée à la Citoyenneté et à la Démocratie locale

BUREAU DE POSTE **RELAIS POSTE COMMERÇANT**

Opérations financières	
Compte Chèque Postal retrait (à vue)	150 € sur 7 jours glissants
Courrier et colis	
Timbre à date, courrier simple, prêt à Poster	Oui
Recommandé Dépôt et remise, colis dépôt et distribution	Oui
Colis contre remboursement	Non
Service de proximité : poste restante et boîte postale	Non
Service de proximité : contrat de réexpédition, garde de courrier, abonnement mobilité	Oui
Timbres	
Vente de timbres	Oui
Réservations philatéliques	Non
Établissement des procurations	
Postales, financières	Non
Traitement des réclamations	Non

COUPON RÉPONSE

Consultation sur l'avenir des services postaux à La Montagne

Compte tenu des éléments explicités dans le bulletin municipal d'avril 2023, cochez l'option qui vous semble la plus favorable :

- Maintien du bureau de La Poste, avec une réduction des heures d'ouverture (15h/semaine à partir du 15 juin 2023).
- Transfert des services postaux (limités) à un commerçant montagnard.

Merci de déposer ce coupon à l'accueil de la mairie avant le 30 avril 2023



Connaissez-vous le Comité des Sages ?

Le Comité des Sages est une instance municipale ouverte aux plus de 60 ans. Il est constitué de 15 membres, qui se réunissent chaque mois. Leur rôle est d'aider les élus et les citoyens grâce à leur expérience : il n'y a pas d'âge pour s'impliquer dans la vie de la commune !

Le Maire et les élus peuvent consulter les Sages sur divers projets concernant le quotidien des habitants, tels que :

- Le signalement de petites anomalies sur le territoire de la commune.
- Des propositions d'améliorations.
- Une réflexion sur les projets communaux en soutien aux élus et aux habitants.
- Des recherches sur l'histoire de la commune. Lors de la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants en 2022, les Sages ont guidé des promenades dans le bourg afin de faire découvrir la commune et ses éléments remarquables



aux nouveaux Montagnards. Le succès de ces promenades a conduit à leur pérennisation : les cartes sont en cours d'élaboration et seront bientôt disponibles sur le site internet et en mairie.

- La mise en place d'actions culturelles. Le Comité des Sages a notamment

participé à l'élaboration de la quinzaine « Il était une fois La Montagne : histoire d'une commune ouvrière » qui retrace l'histoire de la ville depuis sa création.

- Et bien d'autres projets !

François Melon, pour le Comité des Sages

Retrouvailles entre La Montagne et Stadtoldendorf, rendez-vous à l'Ascension !



Ce jumelage est le signe d'une grande amitié entre nos deux communes, d'une volonté de découvertes réciproques et respectueuses de nos coutumes, de notre culture, de notre patrimoine, de notre environnement et de notre cadre de vie. Nous sommes très heureux d'accueillir très prochainement dans notre commune des habitants de Stadtoldendorf.

L'arrivée de nos amis allemands se fera le jeudi 18 mai, un accueil sera organisé pour leur souhaiter la bienvenue à La Montagne. La journée du vendredi sera dédiée à une excursion et se conclura par une soirée festive. Enfin le samedi matin, nous partagerons les derniers moments ensemble autour d'un repas convivial avant leur départ en début d'après-midi. ■

i Si vous souhaitez participer à cet échange n'hésitez pas à contacter la mairie !
02 40 65 64 68 – contact@ville-lamontagne.fr

Commémorations et fêtes nationales, qu'est-il prévu ?

Le 11 novembre 2022

La commémoration de la signature de l'armistice qui acte la fin de la guerre 14-18 s'est déroulée dans le parc de la mairie devant le monument aux morts. Nous remercions la chorale des Amis de la musique pour avoir rythmé de leurs chants cet événement, le Conseil des Enfants pour la lecture de textes de Poilus, les pompiers, les élus et toutes les personnes présentes. Le verre que nous avons partagé ensemble est toujours un moment riche de rencontres et d'échanges.



Le 8 mai 2023

Nous commémorerons la victoire des alliés contre les forces nazies de la guerre 39-45. Nous nous retrouverons également dans le parc de la mairie. Si vous souhaitez participer à cet événement, lire un texte, chanter avec la chorale ou si vous avez d'autres propositions pour rendre ce moment riche, contactez la mairie.

i 02 40 65 64 68 – contact@ville-lamontagne.fr

Le 14 juillet 2023

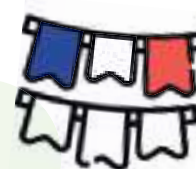
Pour le premier anniversaire de la prise de la Bastille, La Fayette souhaite organiser une fête nationale de la Fédération. Sa proposition est acceptée par l'Assemblée, qui voit dans cette commémoration du 14 juillet l'occasion de célébrer l'unité de tous les Français.

Pour la troisième année, nous proposons de fêter cet événement en organisant un bal populaire pour tous les habitants. Vous trouverez à partir de 19h un verre de l'amitié offert par la commune, des food-trucks et une buvette pour vous restaurer, mais vous pourrez également venir avec un pique-nique à partager

(ou pas) avec vos amis et voisins. Et bien sûr, vous pourrez danser jusqu'à minuit.

Cette année, le bal sera animé par le groupe « Hit Hit Hit »
Là encore, toutes les bonnes volontés pour organiser, installer, ranger sont les bienvenues !

Vous l'aurez compris, nous avons à cœur de profiter de tous ces moments pour nous rencontrer, apprendre à nous connaître et faire vivre ensemble les souvenirs de notre histoire.



La piscine intercommunale, c'est parti !



Le sud-ouest, une zone blanche

Depuis des années, plus de 35 000 habitants de Bouaye, La Montagne, Saint-Jean-de-Boiseau, Le Pellerin, Saint-Aignan de Grand-Lieu, Brains et Saint-Léger-les-Vignes n'ont pas accès à une piscine sur leur territoire. Des générations d'enfants n'ont pu apprendre à nager alors même que le « savoir nager » constitue une compétence fondamentale dans les programmes scolaires à acquérir avant la fin de l'année de 6^e. Plusieurs tentatives ont été menées ces dernières années pour sortir de terre cet équipement qui fait tant défaut. À chaque fois, c'est sur la question financière que les communes ont buté pour la simple raison que les communes concernées sont parmi les plus pauvres de la métropole.

Une piscine d'intérêt métropolitain

Pour sortir de l'impasse, le 10 février, le conseil métropolitain a voté la « déclaration d'intérêt métropolitain pour la piscine du sud-ouest. » Avec cet acte fort qui marque une solidarité territoriale, la métropole assume de prendre en charge la construction et l'exploitation de la piscine. Celle-ci a été pensée comme un équipement sobre destiné en premier lieu aux scolaires. Elle comprendra un bassin de 25 mètres (6 lignes d'eau) et sera implantée près du lycée Alcide d'Orbigny à Bouaye, au centre du territoire concerné.

La création de la piscine vient d'être actée. S'engage maintenant le temps des études et des travaux avant les 1^{ers} plongeurs prévus pour 2028. ■

MOBILISATION POUR UN RER MÉTROPOLITAIN NANTAIS

Le 9 février, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité un vœu pour un RER métropolitain nantais. Samedi 4 mars, sollicitée par des collectifs citoyens, l'équipe municipale s'est mobilisée sur le quai de la gare de Bouaye avec d'autres élus : des maires, des conseillers municipaux et départementaux et la députée Julie Laernoës. L'objectif ? Affirmer collectivement la volonté de voir se concrétiser la réalisation de ce train du quotidien. Chaque prise de parole a souligné la nécessité de connecter les différents modes de déplacement, d'utiliser les lignes déjà existantes, d'améliorer les cadences, bref de développer enfin l'« étoile ferroviaire nantaise » pour une meilleure mobilité quotidienne des habitants.



Nantes Métropole lance son grand débat « Fabrique de la Ville »



LE
GRAND
DÉBAT

2023

Il s'agit cette année du 4^e Grand Débat de la métropole nantaise. Cette démarche vise à proposer à chacun de s'exprimer, contribuer, échanger, réagir et débattre sur un sujet. Cette édition porte sur la Fabrique de nos villes, nos modes de vie ainsi que leurs enjeux pour les communes de la métropole.

Le débat se concentrera sur quatre grands axes :

- Habiter et vivre la métropole autrement.
- Fabriquer la métropole autrement.

- Pour une métropole des transitions, résiliente et du mieux-être.
- Pour une métropole qui sait faire société.

Lancement du débat le 7 mars 2023 – 18h30

De mars à juillet 2023 :

Temps du débat > Montée en connaissances, contributions individuelles et collectives, ateliers pour les citoyens et les acteurs professionnels, événements, etc.

De juillet à l'automne 2023 :

Analyse des contributions et

publication du rapport final du débat. De l'automne 2023 à début 2024 : Instruction des préconisations du rapport et délibération sur les engagements pris pour aboutir à des décisions qui engagent l'avenir de la métropole – feuille de route partagée.

Pour plus d'informations ou participer : grand-debat-metropole.nantes.fr





Le Centre Communal d'Action Sociale

*Sabine Bouchard,
Solène Pabou, Julien Bétus, Sylvie
Lams, Jean-Marc Olory-Togbé*

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE LA MONTAGNE EST UN LIEU D'ÉCOUTE, D'ORIENTATION, DE CONSEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT. IL EST COMPOSÉ DE DEUX AGENTS D'ACCUEIL SOCIAL ET D'UN RESPONSABLE, ÉGALEMENT EN CHARGE DU PÔLE PROXIMITÉ.

Présidé par le Maire, son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus désignés par le Conseil Municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le Maire. M^{me} Sabine Bouchard, conseillère municipale, a été élue Vice-Présidente du CCAS par le conseil d'administration. Elle a notamment pour fonction de présider ledit conseil en l'absence du Maire et tient un rôle important dans la gestion opérationnelle du CCAS, en binôme avec M. Bétus, adjoint aux Solidarités. Le CCAS s'adresse à tous les habitants de La Montagne qui rencontrent des difficultés et/ou qui ont besoin d'être informés sur leurs

droits sociaux, d'être accompagnés dans leurs démarches ou orientés vers un partenaire institutionnel ou associatif. Des aides sociales existent qui sont parfois méconnues du grand public (logement, santé, personnes âgées...). Malgré l'existence de ces prestations, certaines situations restent encore fragiles. Si cela vous concerne, n'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS qui fera le point avec vous sur les difficultés que vous rencontrez. ■

i Si vous souhaitez rencontrer un(e) assistant(e) social(e), vous pouvez contacter l'Espace Départemental des Solidarités (EDS) de Saint-Jean-de-Boiseau au 02 40 65 64 34. Leurs locaux sont situés 15 rue Pierre Mendès France à Saint-Jean-de-Boiseau.



Vous êtes sans domicile fixe, vous avez un lien avec la commune et vous n'avez pas d'adresse postale ? Vous pouvez demander à être domicilié au CCAS !

Vous souhaitez avoir des informations sur l'aide sociale légale et facultative du CCAS ; la téléassistance ; le registre du plan canicule ; les chauffeurs solidaires ; le logement social... du lundi au vendredi, de 9h à 12h, sur place ou par téléphone, le CCAS est là pour vous renseigner. Il peut également vous recevoir sur rendez-vous les après-midi (sauf le mercredi).

Le CCAS c'est aussi des actions solidaires pour rompre l'isolement : le goûter annuel des anciens, le label Handiclap, les sorties cinéma, des spectacles à l'ONPL et le Grand T ou avec le collectif spectacles en Retz, des rencontres à la médiathèque, une sortie estivale, un pique-nique l'été... Et aussi, des actions ponctuelles telles que les collectes de boîtes de Noël et de protections périodiques.

La bonne année pour les aînés

En ce début d'année, les élus ont présenté leurs vœux aux anciens à trois reprises. Le goûter des anciens, après deux années d'annulation, a été organisé à la salle Georges Brassens le 18 janvier. 180 aînés de 70 ans ont chanté sur des mélodies chantées par Vick, accompagnée du musicien Denis Lamarque. Le Duo Valparaiso a enchanté l'après-midi avec un répertoire à succès suivi d'une animation dansante. Puis, mercredi 25 janvier, la Directrice de l'EHPAD, M^{me} Guerendel, le personnel et les résidents de l'EHPAD Bon Repos ont été heureux d'accueillir le Maire Fabien Gracia et l'adjoint aux Solidarités Julien Bétus venus présenter leurs vœux. Ils ont adressé à chacun et chacune leurs vœux de santé, sérénité et convivialité. Certains résidents avaient déjà partagé le goûter des anciens le mercredi précédent à la salle Georges Brassens. Enfin l'Assemblée Générale du club Bel Automne a été l'occasion pour le Maire de souhaiter la bonne année à tous les présents. ■

i Appel à bénévoles : l'EHPAD Bon Repos recherche des personnes pour venir jouer avec les résidents les mardis après-midi (belote, triomino, scrabble). Contactez-les au 02 40 65 72 54



Recherche de familles d'accueil pour élèves étrangers

D'Italie, du Brésil, d'Allemagne ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI - Centre Échanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. » Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous ! ■

i Contacts XXX



Association de soutien face au deuil

L'association Elisabeth Kübler-Ross France (EKR) accompagne, forme et informe toute personne confrontée à une situation de rupture, de deuil ou de mort.

- **Un groupe de soutien mutuel** (groupe fermé, concerne l'accompagnement de différentes situations : perte d'un être cher, handicap, maladie, déménagement, divorce, chômage...).
- **Un groupe pour les personnes ayant perdu un conjoint.**
- **Un café deuil.**
- **L'atelier « L'Arbre à papillons »** à destination des enfants de 4 à 12 ans.

Les groupes et ateliers sont animés à Nantes et les cafés-deuil dans différentes villes de la métropole. Si vous souhaitez rencontrer des bénévoles à La Montagne pour entamer un accompagnement individuel, c'est tout à fait possible ! ■

i Contactez la responsable de l'antenne, M^{me} Solange GENIN, en appelant le 07 72 40 26 03 ou en envoyant un mail à l'adresse loire.atlantique@ekr-france.fr



Profitions du printemps pour **(re)découvrir la commune**

LA COMMUNE OFFRE UNE GRANDE DIVERSITÉ DE PAYSAGES ET RECÈLE DE NOMBREUSES CURIOSITÉS. POUR EN PROFITER, RIEN DE MIEUX QUE DE METTRE UNE BONNE PAIRE DE CHAUSSURES ET PARTIR SE BALADER AU GRÉ DES DIFFÉRENTS PAYSAGES DE LA MONTAGNE.

Le circuit des Côteaux, accessible à toute la famille, permet d'appréhender les différents visages de notre territoire grâce à ses 8,8 kilomètres de sentiers balisés. Vous traverserez ainsi le Bois des Fous et le village de Roche-Ballue, et pourrez même apercevoir le pont de Chevirié, Haute-Indre et Basse-Indre. Comptez environ 2h15 pour réaliser cette balade, voire un peu plus si vous faites un aller-retour en direction du bac d'Indret grâce au nouveau sentier Eau et Paysage inauguré en avril 2022. Le circuit des Côteaux de La Montagne est un sentier officiel de randonnée. La commune et le Comité départemental de la Randonnée Pédestre de Loire-Atlantique ont un partenariat pour la vérification du balisage et l'amélioration de ce sentier, ce qui en garantit le bon entretien. Cette balade est à retrouver sur le site rando.loire-atlantique.fr



ou bien sur le topoguide « Nantes Métropole à pied » qui est en cours de réédition pour une sortie prévue pour les vacances d'été 2023. De nombreux autres circuits seront à découvrir sur la métropole. ■

i Retrouvez la randonnée sur rando.loire-atlantique.fr

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, NOUVELLES DATES DE PERMANENCES DE SOLIHA

Pour faciliter vos démarches ou demandes d'information sur la rénovation énergétique de votre logement, des permanences avec l'association SOLIHA sont mises en place à la mairie de La Montagne :

- Mercredi 19 avril
- Mercredi 17 mai
- Mercredi 19 juillet
- Mercredi 20 septembre
- Mercredi 18 octobre
- Mercredi 15 novembre
- Mercredi 20 décembre



i Prise de rendez-vous et renseignements auprès de SOLIHA : 02 40 44 99 44, le matin uniquement de 9h à 12h contact.loireatlantique@solihha.fr

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Un week-end dédié à l'alimentation et à l'agriculture

Les 48h de l'agriculture urbaine, c'est le festival national des acteurs œuvrant à la transition agricole et alimentaire des villes. Pour cette 7^e édition nantaise, plus de 80 événements gratuits sont proposés à travers la métropole : ateliers participatifs, visites de fermes et de jardins partagés, ciné-débats, tables rondes, festins, concerts. Le temps d'un week-end populaire et festif, venez à la rencontre des citoyens et professionnels agissant sur notre territoire ! ■

Programmation complète sur le site des 48h : www.les48h.fr



L'eau, une ressource vitale et un bien précieux

Le groupe international d'experts sur le climat (GIEC) prévoit une augmentation de 1,5 °C à 4 °C de la température du globe d'ici 2100. C'est tout notre environnement qui va être impacté et particulièrement le cycle de l'eau dont la modification va avoir des effets sur l'ensemble de notre écosystème et donc sur l'agriculture et l'industrie mais aussi sur notre quotidien. Depuis quelques années déjà, le changement climatique se manifeste en France et notre région n'y échappe pas. La sécheresse qui menace dès cet hiver en témoigne comme les été secs et caniculaires qui se succèdent. L'été dernier, au-delà de la zone d'influence des marées, la Loire s'est transformée en un « mince ruisseau » s'évanouissant dans les bancs de sable. Conséquence : l'approvisionnement

en eau potable de nombre de communes de la métropole – dont La Montagne – était menacé.

Sur la commune, dans les maisons, économisons l'eau

La mairie agit pour préserver cette ressource précieuse. L'équipe des espaces verts est d'ores et déjà organisée pour doser l'eau des arrosages. L'installation d'une réserve d'eau de pluie est prévue dans le cadre du réaménagement du centre technique municipal. Par ailleurs, en sauvagardant la zone humide de la Gaudinière, c'est le cycle de l'eau dans son ensemble que nous préservons. Du côté des habitants, la mise en place de récupérateurs d'eau de pluie se développe comme le goutte-à-goutte ou le paillage dans les potagers.

Des catastrophes naturelles à La Montagne ?

Une catastrophe naturelle est une catastrophe qui résulte d'un événement naturel : séisme, éruption volcanique, tsunami, mouvements de terrain, inondation, tempête, cyclone tropical, orages, etc. Certains risques sont évidemment plus plausibles que d'autres en Loire-Atlantique : séismes (le département est classé faible ou modéré), inondations, tempêtes, orages...

Pour bénéficier du dispositif CATNAT, il faut qu'un arrêté soit pris par l'État, précisant les zones bénéficiant du régime d'assurance des Catastrophes Naturelles. Les risques pris en compte par cet arrêté sont notamment les inondations, coulées de boues, glissements de terrains, retrait/gonflement des sols argileux suite à des phénomènes de sécheresse intense... Le délai pour que l'assuré déclare



son sinistre auprès de son assureur est de 30 jours après parution de l'arrêté CATNAT. La franchise applicable dans le cas d'un sinistre lié à un mouvement de terrain dû à un gonflement des argiles est de 1 520 €. La commune de La Montagne a procédé le 11 octobre dernier à une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, au vu du phénomène sécheresse-réhydratation des sols subi au cours de l'année 2022, ainsi que des dégradations et fissures provoquées sur des immeubles d'habitation et autres dépendances. Nous sommes en attente de l'avis de la commission nationale consultative des catastrophes naturelles et de la décision interministérielle qui sera prise. ■



Certains ont même développé des systèmes permettant d'utiliser l'eau de pluie ou des puits pour des usages domestiques, le plus souvent sanitaires (machine à laver, WC). L'eau est une ressource vitale, prenons-en soin. ■

Alain Loirat, conseiller municipal



Écogeste
Idée n°36

Détecter les fuites d'eau aux toilettes

Anodine au premier abord, une simple fuite d'eau venant d'un robinet peut gaspiller jusqu'à 120 L par jour, idem du côté des toilettes. Pour vérifier votre chasse d'eau, placez une feuille de papier WC en haut de la cuvette et s'il devient humide, c'est que vos toilettes fuient.

Petite astuce pour repérer les fuites d'eau : relevez les chiffres de votre compteur d'eau avant d'aller vous coucher. Si ces chiffres ne sont pas identiques à votre réveil (et que personne n'a utilisé d'eau pendant la nuit bien sûr), c'est nécessairement à cause d'une fuite qui se cache quelque part dans la maison. Une investigation est alors nécessaire !

L'eau est précieuse, économisons-la.



« Il était une fois La Montagne : Histoire d'une commune ouvrière »

du 28 avril au 13 mai

DEPUIS QUELQUES ÉCHOS DE LA MONTAGNE, VOUS SUIVEZ L'AVENTURE DE L'HISTOIRE DE NOTRE COMMUNE, UNE HISTOIRE EN LIEN DIRECT AVEC INDRET ET SES OUVRIERS. AUJOURD'HUI, IL EST DIFFICILE DE RETROUVER CETTE TRACE DU PASSÉ DANS NOTRE VILLE. C'EST POURQUOI DU 28 AVRIL AU 13 MAI, NOUS VOUS PROPOSONS DE DÉCOUVRIR LA PROGRAMMATION DE LA QUINZAINE CULTURELLE : « IL ÉTAIT UNE FOIS LA MONTAGNE : HISTOIRE D'UNE COMMUNE OUVRIÈRE ».

Deux expositions seront visibles et accessibles à tous pendant ces quinze jours à la médiathèque et dans le parc de la Mairie et vous permettront de voir sous un autre angle La Montagne. De nombreuses propositions tout au long de ces quinze jours : conférence avec le Pôle Historique d'Indret sur la contribution de la population de l'usine à la création de la commune, rencontre-dédicace avec Arno Bertina sur son livre « Ceux qui trop supportent » (Verticales, 2021) avec la radio *Alternantes*, une journée festive le 6 mai avec une visite guidée de l'église, des mini-conférences par le Centre



d'Histoire du Travail, des propositions d'écriture publique et spontanée avec l'association L'Annexe, une chorale, un spectacle « 12 femmes en colère » avec l'association l'Ardeur, s'ensuivra la semaine suivante une projection de films documentaires au cinéma Le Montagnard, lectures à la médiathèque, balade avec le Comité des Sages, spectacle conté avec Jeannine Qannari « Secrets d'Arpètes »...

Les partenaires se sont multipliés pour réussir cette quinzaîne : la maison des Hommes et des techniques, les 4^{es} du collège Saint-Exupéry, la Société d'Histoire de Saint-Jean-de-Boiseau, la Société d'Histoire du Pays de Retz... Quinze jours qui vont vous permettre de remonter le fil de l'histoire de La Montagne tout en résonance avec l'actualité et la société d'aujourd'hui. ■



i Retrouvez la programmation complète et détaillée sur les sites de la mairie et de la médiathèque. Pour tous les renseignements et les réservations : mediatheque@ville-lamontagne.fr, ville-lamontagne.fr, mediatheque-lamontagne.org

Retour sur le mois Harry Potter

Retour photos sur le mois Harry Potter, qui s'est déroulé du 21 janvier au 25 février 2023.

Le public a pu profiter de nombreuses animations à la médiathèque : des ateliers de potions magiques, de grimoires, un spectacle de magie avec l'AJI, un balai volant en action, un quiz, des photos et bien d'autres choses encore ! Nous remercions le Collège Saint-Exupéry par le biais de sa documentaliste Émilie

Filiol et les élèves, les services techniques de la ville (espaces verts et bâtiments) ainsi que le pôle Culture(s) pour la réalisation de ce superbe événement ! ■



DIM.
25
juin

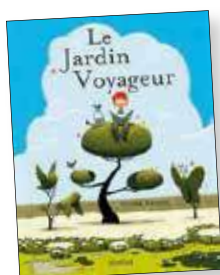
Fête de la Musique 2023

Rejoignez cette grande manifestation populaire gratuite qui célèbre la musique actuelle dans sa diversité et dont le succès ne se dément pas au fil des années. Cette année encore, le parc de la mairie à La Montagne va résonner des meilleurs sons de musique le **dimanche 25 juin de 14h à 21h**. En 2023, il y aura toujours deux scènes et nous poursuivrons l'expérience de la zone d'expression musicale libre.

i Renseignements :
gilbert.petigny@ville-lamontagne.fr
Suivez l'actualité sur le site de la mairie, la programmation est en cours.



COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE



Le jardin voyageur de Peter Brown

Une ode à la ville verte ! Des espaces verts, des parcs, des jardins, partout où cela est possible qui marque un retour de la nature dans les villes. D'un plus grand respect de notre environnement.



La nuit du 12 de Dominik Moll

Un film fort sur la hantise de la police judiciaire lors de la non-résolution d'une enquête. Un formidable thriller social et existentiel.



Mon papa pirate de Davide Cali

Un album tendre et poétique qui explique aux enfants les luttes sociales et les grèves des grandes personnes qui veulent offrir un avenir positif aux générations futures.



Quelqu'un à qui parler de Grégory Panaccione

Les soirs où il broie du noir, Samuel entretient un échange téléphonique avec un petit garçon qu'il connaît très bien et qui va le pousser à faire des choix qui vont enfin bouleverser sa vie !

Le festival d'arts de la rue « La Montagne en vue » revient !

Le festival investira de nouveau la place de l'église de La Montagne le 3^e week-end d'avril ! Rendez-vous les 15 et 16 avril 2023 lors d'un événement haut en couleur avec des spectacles de rue, une fanfare et des animations tout le week-end.



Le festival est un vrai moment de partage en famille et entre amis pour rire, rêver, être surpris, ou réfléchir. Sans oublier l'inauguration traditionnelle : le grand catapultage de bonbons ! Au programme cette année : « Zai Zai Zai Zai », Collectif Jamais Trop d'Art ! ; « spéciale », Cie Joe Sature ; « Pourquoi Roméo n'a-t-il pas fini chez Midas ? », Cie du Deuxième ; et d'autres spectacles. **Gratuit et accessible à tous, le festival est notamment soutenu par la ville et ses commerçants. ■**

i Vous souhaitez soutenir le festival ? Rejoignez l'équipe de bénévoles ou devenez mécène ! Rendez-vous sur lamontagneenvue.fr

Connaissez-vous la scène du Lapin Vert ?

La scène du Lapin Vert est depuis 2016 une section de l'Amicale Laïque Montagnarde. Elle propose un samedi par mois (de septembre à mai) une pièce de théâtre amateur. Les troupes accueillies sont sélectionnées par les bénévoles de la section qui ont à cœur de proposer du théâtre de qualité proposé par des troupes majoritairement issues du Pays nantais. La scène du Lapin Vert, c'est aussi l'accueil des écoles publiques de la commune toute l'année pour leurs activités théâtrales, c'est l'offre de résidence artistique en contrepartie d'un spectacle gratuit offert aux habitants de la commune. L'ALM, ce sont aussi des cours de théâtre pour les jeunes en collaboration avec l'Amicale Laïque de Brains. 44 enfants sont accueillis cette année en quatre groupes. En fin d'année, le spectacle a lieu sur la scène du Lapin Vert. L'ALM, c'est aussi la troupe adulte « Le Hors Piste » qui travaille actuellement sur un nouveau projet. L'ALM, c'est aussi la collaboration depuis quelques années avec la troupe La Belle Rouge, troupe adulte. ■

i Contact : almlapinvert@free.fr ou 07 49 27 72 44



Un art pas si F.utiles

L'association F.utiles organise un festival street art, le samedi 22 avril dans l'après-midi, où peintres et affichistes vont investir les murs de la Ville avec des peintures pérennes ou des collages qui vivront au gré de la météo. Différents parcours dans la Ville seront proposés pour découvrir les œuvres avec des temps forts de rencontres, de micro-vernissages. Le point de départ et toutes les informations seront à retrouver le 22 avril dans le parc de la mairie où les bénévoles de F.utiles vous attendront. ■

i Tenez-vous au courant du déroulé du festival mais aussi d'un appel à participation de pochoirs dans la rue sur le [f](https://www.facebook.com/F.Utile.s) F.Utile.s.



LA NATURE À MA PORTE #3

Du 6 juin au 1^{er} juillet 2023, retrouvez la nature à côté de chez vous et découvrez l'inattendu près de chez vous grâce au talent du Photo Club de La Montagne et du service des espaces verts de la Commune. Aux horaires d'ouverture de la médiathèque.



Au Chalet, clap de fin pour les travaux

Les travaux de restauration du Chalet sont terminés. Ils ont commencé le 9 janvier 2023 et se sont terminés courant mars. Pour rappel, une poutre de la devanture du bâtiment s'était affaissée et le local de répétition de musique était condamné. Par ailleurs, des travaux ont également eu lieu sur la toiture au niveau de l'étanchéité et de la menuiserie. Le bureau des permanences et le local de l'AJI ont été fermés le temps des réparations. Les divers utilisateurs (AVEC, AJI, Mission Locale et CSF) ont été relogés dans les salles de réunion et dans l'espace AJI au fond du bâtiment. La mairie remercie l'ensemble des associations résidentes pour s'être adaptées. Les groupes de musique souhaitant disposer d'un créneau de répétition peuvent contacter la Mairie. ■

i contact : Service Vie Associative, mickael.martin@ville-lamontagne.fr

L'Atelier Bien Commun vous invite à profiter de la nature le dimanche 14 mai !

Rendez-vous à partir de 10h sous la médiathèque, boulevard National, pour le départ de la balade. Au programme : balade, cueillette et pique-nique ! Nous cueillerons les plantes qui composeront la salade du midi au fil de la promenade, avant de composer le repas et le déguster au belvédère et sa



vue imprenable sur la Loire (derrière l'école Jules Verne). Présentation des résultats des ateliers de l'association : four solaire, bière artisanale, panier en osier... Laissez place à vos inspirations artistiques : musique, théâtre, chant... et partagez-les au fil de vos envies et découvertes. Nous proposerons les ateliers à venir. Venez nombreux ! ■

i Pour plus d'informations, contactez le 06 81 24 92 14

La Color Race cherche ses futurs bénévoles !

La Montagne Color Race saison 2 est en préparation : le rendez-vous est pris pour le dimanche 1^{er} octobre ! Il s'agit d'un parcours à faire en courant ou en marchant : 0 % compétition, 0 % chrono mais 100 % fun... Le but étant d'arriver recouvert de couleurs ! Nous vous recouvrirons de poudre de Holli, qui est 100 % naturelle et biodégradable. C'est pour organiser cet événement que nous avons besoin de bénévoles. Si vous voulez vous



écarter à arroser les participants de poudre, nous aider au niveau de la sécurité des carrefours et surtout si vous voulez passer un super moment en bonne compagnie, rejoignez-nous en nous envoyant un petit message sur notre site ACAPL.fr ■

L'équipe de l'Association des Commerçants, Artisans et Professions Libérales

Les Montagnards accueillent les demi-finales de Coupe de Loire-Atlantique !

Samedi 20 mai 2023, rendez-vous à la salle Saint-Exupéry. Les Montagnards Basket accueilleront cinq matchs des demi-finales de Coupe de Loire-Atlantique.

Une très belle occasion de voir les meilleures équipes départementales jeunes et seniors,



masculines et féminines, venir se défier pour décrocher leurs places en finale. Les catégories U13 à U20 et seniors sont attendues à la salle. Un beau spectacle en perspective. À venir découvrir absolument ! ■

Des graines aux plants, l'échange printanier

Le printemps s'installe ainsi que l'envie de jardiner. Venez partager votre passion et diversifier vos graines, plants de légumes, plantes d'intérieur et d'ornement, boutures, arbustes... Jardiner au Naturel organise son échange de végétaux annuel ouvert à tous le samedi 22 avril salle Georges Brassens à partir de 13h30.

Échange gratuit pour les porteurs de graines/plants **étiquetés et en pots**.

Pour les autres échanges : 3 € les 6 plants. ■

i jardineranaturel44@gmail.com



Ouvertures et fermetures de classes dans les écoles, qui décide ?

Les ouvertures et fermetures de classe sont décidées en fonction de l'évolution des effectifs des écoles par la Direction départementale des services de l'Éducation nationale, plus communément appelée inspection académique. Nous apportons cette précision car plusieurs personnes rencontrées par les élus pensaient que c'était la Mairie qui était maître de ces décisions. Ce n'est pas le cas. Et, quand une fermeture est envisagée, les élus cherchent à contrecarrer le projet pour préserver les conditions de travail des professeurs et des élèves. Ainsi, dès 2021, devant la menace d'une fermeture de classe à l'école Jules Verne, professeurs des écoles, parents d'élèves et élus municipaux se sont mobilisés. Cette mobilisation a porté ses fruits puisque le nombre de classes est resté identique. Lors de la rentrée de septembre 2021, l'inspection académique a décidé de fermer une classe à l'école Marcel Gouzil en raison de la baisse des effectifs en maternelle. Une autre fermeture a eu lieu en septembre 2022 à l'école Jules Ferry avec, pour conséquence, des effectifs (trop) chargés dans les classes. ■

Des délégués de classe à la découverte de la mairie

À l'initiative du collège Saint-Exupéry, les délégués des classes de 6^e, 5^e et 4^e sont venus découvrir la mairie. Le personnel municipal les a sensibilisés au fonctionnement de l'état civil, de l'urbanisme et du CCAS, trois champs complètement différents à travers lesquels ils ont abordé les questions de citoyenneté, d'aménagement de la ville et de solidarité. Par ailleurs, ils ont pu échanger avec le Maire à qui une myriade de questions a été posée : « Est-ce difficile d'être Maire ? Habitez-vous à la mairie ? Combien de personnels travaillent à la mairie ? Quels sont les futurs projets pour la commune ? ». À leur tour, les élèves ont été questionnés. Ils devaient indiquer ce qu'ils feraient s'ils étaient maire. Parmi les propositions des élèves, il a été beaucoup question de skate-park, de plantation d'arbres aussi. ■



Béatrice Gentilhomme,
principale du collège
Adélie Leroux,
conseillère principale
d'éducation
Fabien Gracia,
Maire

LA RUE AUX ENFANTS

Le Conseil des Enfants organise la 3^e édition, le dimanche 14 mai, entre 10h et 16h. La rue de Verdun sera fermée à la circulation entre le rond-point de la rue du Petit Bois et la rue Curie. Les enfants pourront investir la rue pour y faire du vélo, du roller, de la trottinette ou encore s'initier aux arts plastiques. D'autres surprises vous y attendent. Merci à tous les riverains de bien vouloir déplacer leurs véhicules pour libérer la voirie. Vous pouvez également contacter la mairie pour vous joindre aux jeunes organisateurs et proposer des ateliers.

 contact@ville-lamontagne.fr



Le Pôle Éducation Jeunesse Animation a accueilli une nouvelle chargée d'accueil et de gestion administrative, Carole Frias Da Fonseca. Elle est très enthousiaste à l'idée de pouvoir s'impliquer pleinement pour la Ville de La Montagne. Nous vous invitons à venir la rencontrer au Service Enfance (94 rue Violin).

3^e édition de la Semaine des Arts : imagination, création et sensibilité au pouvoir !

Cet événement est mis en place par l'association ACCORDANCES, en partenariat avec les équipes enseignantes des quatre écoles publiques.

La Semaine des Arts est un temps fort, un bain artistique qui ouvre le regard sur l'environnement, sur des œuvres, sur des artistes, sur des lieux culturels. Une expérience, un apprentissage du « beau », un partage de l'émotion, une pratique de l'expression, de la créativité, de la création partagée... Du 4 au 11 mai, en route pour un nouvel épisode de cette aventure singulière et surprenante ! ■

 Contact et renseignements :
accordances44@gmail.com, 06 79 15 05 47



Groupe Donnons du Relief à La Montagne

Quelle société voulons-nous ?

Une société juste, solidaire où le bien-être serait une valeur, une société où le travail ne rimerait pas avec souffrance physique ou morale et serait rétribué à sa juste mesure. La justice au travail serait la reconnaissance de toutes les pénibilités qui touchent en majorité les ouvriers et employés, ceux et celles qui sont les moins bien rémunérés et dont l'espérance de vie en bonne santé est la plus faible. La solidarité, ce serait une distribution équitable des revenus du travail : Elle doit être financée par la fiscalité et notamment celle des revenus du patrimoine. Augmenter les recettes de l'État permettrait de maintenir le financement des retraites. L'allongement de la période de cotisation ou d'activité correspond à un choix politico-économique qui revient à pénaliser les travailleurs au profit des investisseurs et des entreprises. Si certains disposent d'un patrimoine leur permettant de partir plus tôt sans avoir besoin de la solidarité nationale, ce n'est pas le cas de la majorité des travailleurs qui devra rester plus longtemps au travail, son seul moyen de subsistance. Nous pensons que tout allongement de la durée des carrières doit être volontaire et non contraint. Or, pour vouloir prolonger sa carrière encore faut-il le pouvoir. Des agents de La Montagne exercent des métiers pénibles et sont d'autant plus impactés par cette réforme que ces métiers sont souvent exercés par des femmes. Les élus DDRALM s'opposent donc à cette réforme injuste et soutiennent le mouvement social. ■

Le groupe Donnons du Relief à La Montagne



Groupe Environnement et Solidarités pour La Montagne

Un coût humain énorme et 2,7 millions d'euros

Voilà le **prix de la fermeture de l'école** Joachim du Bellay. Et de la densification de l'école Marcel Gouzil. La « gauche écologique montagnarde » ferme une école ; et nos impôts paieront cette **absurdité**. Ils nous avaient dit 1,1 million fin 2022. C'est déjà 2,7 millions 4 mois après...

Zone à Faibles Émissions

La future ZFE entrera en vigueur fin 2024 sur Nantes et sa 1^{re} ceinture : la moitié des véhicules (**CRIT'AIR**), les plus anciens, sera interdite à la circulation. Les **moins argentés** d'entre nous seront-ils **punis de cité**...

Un TER à Bouaye... et pas à La Montagne

La voiture interdite ? Nous avons dès 2019 (et nous étions bien les seuls) demandé qu'un Train Express Régional desserve Nantes à La Montagne en 20 min, et derrière, les communes du Pays de Retz, bord de Loire. Sans compter les industries qui embauchent chaque jour des milliers d'employés, venant de Nantes ou d'ailleurs. La majorité municipale a décidé cette année de soutenir un TER à Bouaye, en soulignant qu'il y aurait pour les Montagnards 30 min de piste cyclable pour atteindre cette gare (8 km). Pour les sportifs ! Sinon c'est 40 min en bus. Nous ne sommes pas contre. Mais il faudra 1h30, par Bouaye, pour relier notre commune à Nantes puis son lieu de travail ; 3h/jour. **Est-ce différent des transports actuels ? Quel gain ?** Plus de 30 000 personnes, Montagnards et autres, continueront à utiliser leur voiture par obligation, et/ou devront s'en payer une autre « cf. CRIT'AIR ». Il faut un **TER à La Montagne**. Mais comment compter sur cette majorité ? ■

ESPLaMontagne@gmail.com

Erratum sur notre précédent numéro : il fallait lire « adjoint aux mobilités et à l'écologie » en lieu et place « d'adjoint à l'urbanisme ».



Groupe La Montagne pour Tous

Bonjour à tous. Début d'année marqué par une réforme des retraites seulement voulue par le gouvernement qui s'entête à vouloir l'imposer, sans écouter, et reconnaître la voix de tous ces manifestants qui défilent dans les rues pour exprimer leur désaccord. La définition du mot démocratie, ne doit pas être la même pour tous ! Plus localement, effet de surprise avec l'annonce du projet de piscine intercommunale de Bouaye, et sa prise en charge par la métropole, aucun cocon, aucun groupe de travail sur le sujet, la presse a été notre seule source d'information, quel sera le reste à charge des communes... mystère ! C'est aussi le moment de la mise en œuvre des calculs savants des montants de subventions aux associations, nous n'avons pas pu connaître celles données par le CCAS dans le cadre du vote du budget, évitant sans doute ainsi des débats sur la hauteur des valeurs données en présence des associations elles-mêmes. Délibération sur la 1^{re} modification du budget 2023 au prochain conseil, prévision de dépenses complémentaires de 625 000 €, pour la réhabilitation de la salle Aristide Briand, dépenses de 5 000 € pour achat de jonquilles pour fleurissement du rond-point de l'Europe (cela fait cher le bouquet !). 20 000 € **d'études** pour la renaturalisation du terrain rue d'Indret, mais cela aurait fait combien d'arbres ? Projet de regroupement des écoles maternelles sur un seul site, aucun débat en cocon, et venons à l'instant d'être informé par mail que ce sujet sera en délibération au prochain conseil ! Mais à la aussi où sont les bonnes paroles de débat et d'ouverture ! Déni de démocratie ? Nous rappelons notre opposition à voir autant d'enfants en bas âge, sur Marcel Gouzil et de parier sur des fermetures de classe, plutôt que de se battre pour les maintenir ! N'hésitez pas à nous contacter. ■

N'hésitez pas à nous contacter, Julien, Thierry et Catherine,



APPEL À
PROJETS CITOYENS
2023

**VOUS AVEZ DES IDÉES
DE PROJETS CITOYENS ?
PROPOSEZ-LES JUSQU'AU
16 AVRIL 2023 !**

AGENDA

AVRIL

**DU SAMEDI 8
AU LUNDI 10 AVRIL**
Stage Qi Gong Chen
Zen Méditation

Samedi 13h-19h
Dimanche 9h30-17h
Méditation facultative
17h30-18h30 - Lundi 9h30-17h
CSL

JEUDI 13 AVRIL
Conseil Municipal

20h
Salle du Conseil, Hôtel de Ville
Retransmission en direct sur
YouTube

**DU SAMEDI 15 AU
DIMANCHE 16 AVRIL**
Festival La Montagne en vue
Place de l'église



SAMEDI 22 AVRIL
Jardiner au Naturel
organise son échange
de végétaux annuel

Ouvert à tous - À partir de 13h30
Salle Georges Brassens

SAMEDI 22 AVRIL
Festival de street
art par F.utiles

Parc de la mairie

DIMANCHE 23 AVRIL
Vide-grenier
Montagnards Baskets

7h - Parking Super U

**DU VENDREDI 28 AVRIL
AU JEUDI 13 MAI**
Mémoires Ouvrières



Voir p.14

MAI

DU JEUDI 4 AU JEUDI 11 MAI

Accordances -
Semaine des Arts

Horaires selon programme
Salle Georges Brassens

SAMEDI 13 MAI
Balades pour les
nouveaux habitants

10h à 12h30

DIMANCHE 14 MAI
La rue aux Enfants

De 10h à 16h
Rue de Verdun

LUNDI 15 MAI
CoCon Éducation,
Citoyenneté, Solidarités
et Démocratie locale

18h30 - Salle du Conseil, Hôtel de Ville

SAMEDI 20 MAI
Demi-finales de Coupe de
basket de Loire-Atlantique

Salle Saint-Exupéry
Rue Albert Camus

MARDI 23 MAI
CoCon Vie Associative,
Cultures, Communication,
Sports

18h30
Salle du Conseil, Hôtel de Ville

JEUDI 25 MAI
CoCon Cadre de vie

18h30
Salle du Conseil, Hôtel de Ville

MARDI 30 MAI
CoCon Ressources et
Affaires générales

18h30
Salle du Conseil, Hôtel de Ville

MERCREDI 31 MAI
Réunion publique -
Bilan de mi-mandat

19h - Salle Georges Brassens

JUIN

JEUDI 22 JUIN
CoCon Cadre de vie

18h30 - Salle du Conseil, Hôtel de Ville

DIMANCHE 25 JUIN
Fête de la musique

Voir p.15



LUNDI 26 JUIN
CoCon Éducation,
Citoyenneté, Solidarités
et Démocratie locale

18h30 - Salle du Conseil, Hôtel de Ville

MARDI 27 JUIN
CoCon Vie Associative,
Cultures, Communication,
Sports

18h30 - Salle du Conseil, Hôtel de Ville

JUILLET

SAMEDI 1^{ER} JUILLET
Fête des écoles
publiques par la FCPE

Autour de la Maison de l'enfance

JEUDI 6 JUILLET
Conseil Municipal

20h - Salle du Conseil, Hôtel de Ville
Retransmission en direct sur
YouTube

**JUSQU'AU
DIMANCHE 9 JUILLET**
Grand Débat Métropolitain
« Fabrique de nos villes »

Retrouvez toute l'actualité des manifestations sur www.ville-lamontagne.fr



Pour être informé
de l'actualité des
manifestations, **inscrivez-
vous à la newsletter sur
www.ville-lamontagne.fr**

**UNE IDÉE DE SUJET POUR
LE MAGAZINE ?**

Vous souhaitez proposer un sujet pour
qu'il soit traité dans l'un des prochains
numéros des Échos de La Montagne ?
**Envoyez votre idée par mail à
communication@ville-lamontagne.fr**



ÉTAT CIVIL

ILS SONT ARRIVÉS

PARDI NOUS :
Maxine BIGNON
MEUNIER
Gaston COUTIER
Apolline ABEGG
Félix MARTIN
Liam MATEI
Max DUCHESNAY
Nahel MBOLIAEDAS-
KARIO
Ambre CHARPENTIER

ILS SE SONT

MARIÉS :
Jonathan TAFURI &
Charline COTTARD
Florian ESNAULT &
Jennifer HURSON

ILS NOUS ONT

QUITTÉS :
Gérard LESAGE
Madeleine PAVAGEAU
née MERLET

Caroline HERBERT
Thérèse LECHANTRE
née VÉRIN
Jean CHAPRON
Yvon CHOUIN
Carmina LOMBARDI
Roland MOSSET
Sylvette DELÉCRIN
née LEBON
Monique GARNIER
née DUFAIT
Rachid ROUABEH